

PALMARES CONCOURS LUMIERES ® 2020

Le jury du Concours Lumières 2020, présidé par M. Guy Geoffroy, Président de l'association des Éco Maires, a délibéré le 3 septembre dernier et a décerné les prix suivants :



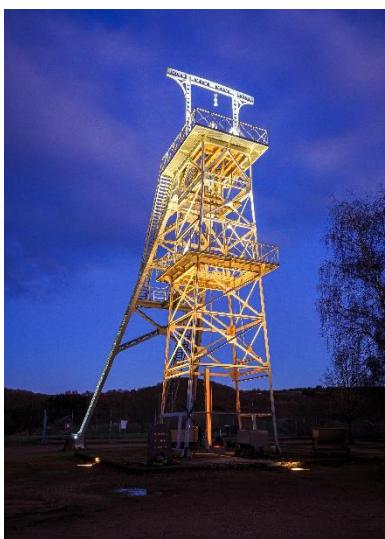
1^{er} prix - CAP Métropole, SPL de Saint-Etienne Métropole (42) *Mise en lumière du site Novaciéries*

Après 200 ans d'activité industrielle consacrée à l'armement, le site des aciéries de la Marine était devenu une véritable enclave au sein la ville de Saint-Chamond (42). Le projet de reconversion, baptisé Novaciéries, a donné naissance à un parc urbain ouvert au public de jour comme de nuit. Arboré et aménagé (skate park, toboggans, parcours sportifs, théâtre de verdure, aire de pique-nique...), il s'étend sur un kilomètre en bordure de la nouvelle zone d'activité.

Le jury a apprécié la scénographie qui a su différencier les différents espaces en recourant notamment à l'utilisation maîtrisée de la couleur pour restaurer tout un pan de l'identité industrielle de Saint-Chamond.

Les trois entrées du parc sont facilement identifiées par des mâts, équipés de lignes vertes et bleues qui accrochent le regard. A l'intérieur du parc, la mise en lumière met en scène les vestiges du passé industriel (pylônes électriques, cheminées, grandes halles, rails, ancien viaduc ferroviaire...) en soulignant les sommités de couleur rouge pour rappeler l'ancienne activité de forge, facilement identifiable en vision lointaine. Les bâtiments à usage industriel situés en marge du parc sont éclairés dans une teinte blanche froide, tandis qu'une lumière orangée provenant de l'intérieur des halles évoque l'animation des ateliers. Ça et là, des gobos projettent des images pour rappeler les activités passées (étincelles de soudure, flammes,...). L'importance de l'eau, utilisée autrefois pour les bassins de trempe, est rappelée par l'utilisation de la couleur bleue qui se "réflète" sur les façades du pôle industriel, en créant une ambiance douce et apaisante. Les espaces paysagers font l'objet d'un traitement plus sobre, en associant des zones d'ombres à des zones éclairées dans des teintes blanches et vertes. Pour assurer la sécurité des visiteurs, un éclairage fonctionnel de teinte blanc chaud accompagne le promeneur et les cyclistes à travers le parc.

Concepteur lumière : LES ÉCLAIREURS - Installateur : SOBECA (FIRALP) - Equipements : SAMMODE ; SIGNIFY - Crédits photos : © SO Dupontrenou



2^{ème} prix – SIEG 63 – Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme / SEMELEC 63 *Mise en lumière du chevalement de Youx*

Le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG), Territoire d'énergie du Puy de Dôme et le SEMELEC 63 ont mis en lumière le chevalement d'un ancien puits de mine à charbon de la commune de Youx, un village situé au cœur des Combrailles, au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme. La mise en lumière de la structure métallique édifiée il y a plus d'un siècle rappelle avec fierté le passé minier de la commune. 17 points lumineux éclairent très précisément la structure, sur le thème du feu, de la flamme tandis que l'obscurité au sol et alentours rappelle l'appréte du travail des mineurs. Au centre, une lumière au ton ambré se diffuse tout en s'éclaircissant graduellement pour finir en blanc froid au sommet du chevalement, comme une flamme. L'absence de lumière à la base du chevalement renforce l'effet visuel et rappelle la présence de charbon en sous-sol.

Le jury a été séduit par la sobriété et la lisibilité de la réalisation qui restaure aux yeux des visiteurs l'importance d'un passé révolu. Un pari réussi si l'on en croit les réactions enthousiastes des habitants, le jour de l'inauguration.

*Concepteur lumière : SEMELEC 63- Installateur : SAG VIGILEC (SPIE CityNetworks) - Equipements : FLUX LIGHTING ; WE EF
Crédits photos : © semelec 63 - Bader Gati*

.../...



3^{ème} Prix – Ville de Lyon (69)

Mise en lumière de la voûte Delalandine

Dans le cadre de son nouveau Plan lumière, la ville de Lyon s'est attachée à mettre en valeur un lieu du quotidien, dans le quartier de la gare de Perrache : la voûte Delalandine. Située sous la zone d'aiguillage de la gare, long de 90 mètres, cet axe de circulation accueille une voie de circulation à sens unique, deux pistes cyclables, une aire de stationnement et deux trottoirs.

La mise en lumière transfigure totalement ce passage qui de simple tunnel de circulation éclairé de jour par un éclairage fonctionnel se métamorphose en

un enchevêtrement de rais de lumière qui n'est pas sans évoquer l'entremêlement des rails situés juste au-dessus. De la tombée de la nuit jusqu'à minuit (1 heure du matin les vendredis et samedis), le tunnel sert ainsi de toile à une œuvre graphique. Les lignes qui se dessinent sur le fond noir sont espacées de 1435 mm, comme l'entraxe des rails. La voirie et les trottoirs sont éclairés par un éclairage zénithal en blanc chaud, plus confortable pour les piétons, cyclistes et conducteurs. Un éclairage bleu, code couleur utilisé pour le traitement des ouvrages ferroviaires dans le plan lumière, nappe les 2 entrées du tunnel. Durant la seconde partie de la nuit, le niveau d'éclairement est ajusté pour assurer une veille sécuritaire. Un rail a été spécialement conçu pour intégrer et dissimuler les supports des luminaires, les câbles d'alimentation et le système de pilotage de l'installation. Les luminaires "lame de lumière" sont fixés de telle façon qu'ils permettent une orientation à 360 ° sur l'assiette horizontale, tout en permettant de faire varier le graphisme ou l'ambiance.

Le jury a particulièrement souligné l'esthétisme de cette mise en valeur qui métamorphose ce lieu de passage ordinaire en un tableau élégant tout en veillant à maintenir, de jour comme de nuit, un éclairage sécurisant.

*Concepteur lumière : VILLE DE LYON – DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN - Installateur : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
Equipements : ERCO ; IGUZZINI - Crédits photos : © Michel Djaoui*

Vous pourrez retrouver prochainement le palmarès en images depuis notre site internet www.serce.fr, Rubrique « Événements/Concours Lumières ».

Les remises des prix auront lieu en régions cet automne.